

# Clim' Actu

La Newsletter du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales  
2<sup>e</sup> SEMESTRE 2017

#12

## Phénomènes extrêmes : conséquence des nouveaux records de réchauffement

Alors que pour la troisième année consécutive, les émissions de CO<sub>2</sub> liées au secteur de l'énergie sont restées stables, dans un monde en croissance économique de 3 %, 2017 enregistre de nouveaux records de chaleur. Selon l'Agence américaine océanique et atmosphérique, les six premiers mois de 2017 ont encore été les plus chauds enregistrés depuis 1880 (0.9 degrés au-dessus des moyennes du 20<sup>ème</sup> siècle).

Marqué par l'intensité d'El Niño en 2016, Irma et l'accélération des événements climatiques extrêmes imposent aux gouvernements du monde entier de passer à la vitesse supérieure pour s'attaquer aux causes



## EnR&R : un développement record en 2016, mais qui demeure insuffisant...

Avec 161 GW de nouvelles capacités, fin 2016, les énergies vertes représentaient 24,5 % de la production d'électricité et 19,3 % de la consommation finale d'énergie dans le monde. Nouveau record, cependant, leur rythme de développement reste trop lent pour limiter le réchauffement climatique sous les 2 degrés, selon le rapport d'experts récemment publié par le REN21 (*Renewable Energy Policy Network for the 21<sup>st</sup> Century*).

## ... un secteur économique stratégique pour la France, qui fait déjà ses preuves !

Bien que les subventions aux énergies fossiles soient toujours plus de quatre fois supérieures à celles accordées aux *Energies Renouvelables et de Récupération (EnR&R)*, le solaire et l'éolien deviennent dans certains pays « l'option la moins coûteuse », par rapport aux énergies fossiles ou au nucléaire. Cependant, les investissements continuent de se concentrer dans l'éolien et le solaire photovoltaïque, alors que toutes les technologies doivent être déployées pour viser l'accord de Paris.

A l'aube d'une nouvelle révolution industrielle, les filières françaises des EnR&R sont aujourd'hui en pleine croissance, que ce soit sur le territoire national ou sur la scène internationale. Avec le secteur de l'efficacité énergétique et couplées aux actions de sobriété énergétique, elles représentent une véritable opportunité de croissance verte et d'emplois au profit des territoires.

## Les réflexions progressent pour renforcer la dimension énergétique du SCoT



Au terme de la deuxième année de mise en oeuvre de son programme d'actions dans le cadre du programme *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)*, 60% des actions ont été engagées à l'exemple de l'animation pour une densification douce dans l'habitat (BIMBY), l'élaboration des schémas structurants de la mobilité, des énergies renouvelables et de l'économie circulaire, la création d'un dispositif partagé d'observation et de mutualisation des données ou encore la préfiguration d'une société d'investissement participative en faveur des énergies renouvelables. D'ici fin 2017, le Syndicat projette d'engager les dernières actions restantes de son programme.

En parallèle de celles portées par les collectivités sur le terrain (l'équivalent de 5 millions d'euros de travaux et d'études pré-opérationnelles sont programmées dans les Vosges Centrales), les réflexions menées dans le cadre de la révision du SCoT grâce à TEPCV, permettent de renforcer les dimensions énergétique et climatique dans le document en cours d'écriture. Plusieurs restitutions lors de réunions territorialisées seront programmées au courant du 2<sup>e</sup> semestre pour faire part des conclusions des études menées et de l'avancée de la stratégie énergétique territoriale.

En attendant, l'actualité automnale ne manque pas de matières à réflexion. Vous en souhaitant bonne lecture.

**Michel HEINRICH**  
Président du Syndicat mixte  
du SCoT des Vosges Centrales

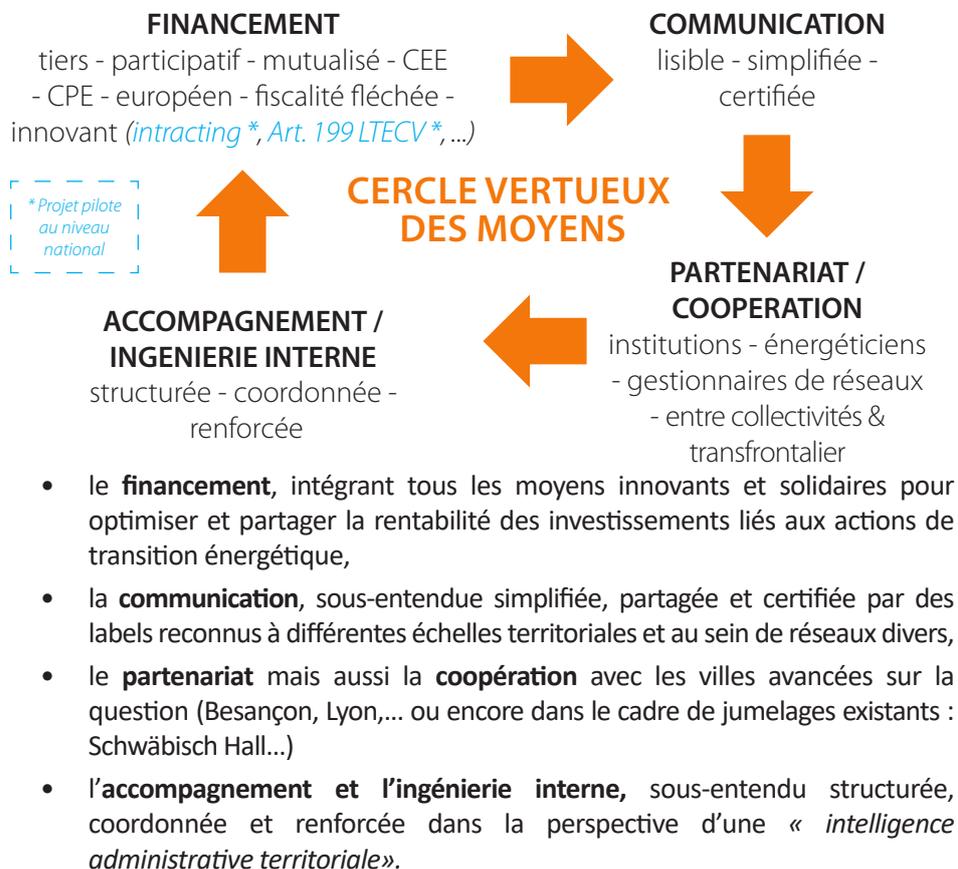
## Travail exploratoire sur la vulnérabilité du territoire au changement climatique

Théo Duchêne, un jeune Raonnais en stage de Master de Géographie, a mené une étude exploratoire sur la vulnérabilité des Vosges Centrales au changement climatique. Ce travail soutenu par l'ADEME, s'est appuyé sur l'expertise de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, venue enrichir le diagnostic de l'étudiant lors d'un atelier technique. La vulnérabilité du territoire a notamment mis en lumière l'intérêt d'identifier les secteurs sensibles qu'il importe de préserver pour maintenir la capacité de résilience du territoire au changement climatique (à l'exemple des prairies ou des tourbières). Cette analyse pourra être approfondie dans le cadre de la révision du Plan Climat, pour intégrer des mesures d'adaptation du territoire pour mieux anticiper les risques inhérents à l'évolution des températures et leurs conséquences.

# Quel modèle économique pour inscrire le territoire dans la trajectoire de l'autonomie énergétique ?

Le concept de *Territoire à Energie Positive (TEPOS)* renferme une réelle dynamique de création d'emplois et de richesses au niveau local, particulièrement adapté pour les territoires ruraux aux potentiels multiples ... et notamment si le portage des projets est maîtrisé pour amplifier le phénomène d'économie circulaire au niveau local.

Le schéma ci-dessous présente une stratégie de massification permettant de favoriser l'émergence du TEPOS. Elle s'appuie sur les composantes suivantes qui s'auto-alimentent :



Plusieurs exemples pourraient être donnés pour traduire les premiers cycles effectués par le territoire dans ce cercle vertueux et l'intérêt financier dont il a pu bénéficier, du fait de l'internalisation de moyens en ingénierie. TEPCV en est le meilleur exemple pour traduire l'un des premiers cycles effectués par le territoire dans ce cercle vertueux, mais aussi les CEE, ou l'opération « *isolation gratuite des combles* » menée en 2014. Ces opportunités se sont basées soit sur l'intégration de réseaux techniques, comme celui du *Conseiller Energie Partagé (CEP)*, soit sur une meilleure communication des réalisations locales, qui ont pu générer de nouveaux partenariats, qui permettent à leur tour de développer de nouveaux moyens de financement.

C'est dans cette perspective que le Syndicat vient de candidater à 2 appels à projets régionaux pour renforcer les moyens du territoire sur la mobilité et les énergies renouvelables et qu'il poursuit la préfiguration d'une société d'investissement participative en faveur des énergies renouvelables (EnR).

## Investissement citoyen : une structuration d'une des 1<sup>er</sup> CIGALES du territoire et d'une SCIC

En parallèle des investigations du Syndicat pour accompagner le développement des EnR, les citoyens se mobilisent pour collecter des fonds et faire émerger des projets.

Une première initiative a été menée à Epinal pour créer une des 1<sup>er</sup> CIGALES, un *Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire*. Ces derniers regroupent généralement 5 à 20 personnes qui mettent mensuellement une partie de leur épargne en commun, et investissent avec celle-ci dans des projets locaux et responsables.



**Clim'Actu** : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales produite en interne et éditée en 300 exemplaires.  
**Directeur de publication** : Michel HEINRICH, Président du Syndicat.  
**Illustration** : Antonio GACIA, Imagerie d'Epinal.

## Bois-énergie : des orientations à mettre en oeuvre

Plusieurs orientations techniques issues de l'étude de potentiel menée en régie ont été débattues en groupe de travail le 28 septembre dernier. Les principales propositions d'actions qui en ressortent pour poursuivre le développement du bois-énergie sur le territoire et contribuer à la structuration de la filière sont :

- **Optimiser l'approvisionnement, le fonctionnement des chaufferies et les réseaux existants** par le lancement d'une étude entre collectivités volontaires ;
- **Etudier la mutualisation de certains équipements et services** ;
- **Mieux valoriser les gisements existants** en forêts privés, le long des voies de circulation et des réseaux électriques...
- **Soutenir le développement du granulé** en dynamisant la demande et en animant le partenariat lié à l'offre locale ;
- **Soutenir le développement de la micro-cogénération bois** par la mise en place d'un démonstrateur.

Ces dernières intégreront le schéma structurant des EnR&R en cours d'édition.

## Stratégie énergétique présentée à l'occasion des réunions territorialisées du SCoT

La phase III de l'étude de planification énergétique territoriale vient de s'achever. Elle intègre une mise à jour du profil énergétique, ainsi qu'une analyse prospective des besoins et productions énergétiques du territoire pour évaluer la faisabilité technique de l'autonomie énergétique en 2050 et l'étape intermédiaire à l'horizon 2030.

Le document de synthèse s'y rattachant, le *schéma structurant des EnR&R*, sera diffusé et débattu à l'occasion des prochaines réunions territorialisées du SCoT prévues fin novembre.

La création d'une *SCIC, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif* est également en cours à La Vôge-les-Bains. Elle vise à accompagner un projet associant la reconquête de barrages hydroélectriques, de bâtisses de caractère avec la mise en place de production photovoltaïque en toiture, et dans la perspective d'une mise en valeur patrimoniale et culturelle du site.

Le Syndicat intègre la possibilité d'associer ce type de structures comme partenaires potentiels de la future société d'investissement.